

Dans la BASS (Branche des Associations Sanitaires et Sociales) depuis plus de 10 ans les patrons sont à l'offensive. Réduire le coût du travail et individualiser les salaires, tel est depuis toujours l'essentiel de leurs projets quelle que soit la convention...

CC 66 : Le 30 mars, Ensemble on peut gagner !

Pendant que les mauvais coups pleuvent dans la CC 51, les syndicats patronaux de la CC 66 Fegapei et Syneas préparent une nouvelle offensive sur les acquis conventionnels.

Depuis la Commission Nationale Paritaire du 13 juillet 2010, les patrons de la CC 66 ont annoncé leur intention de proposer un nouveau texte de révision de la convention pour octobre 2010.

Une fois de plus ils vont utiliser l'article 3 (Révision) de la convention collective. Si au terme des six mois de négociations il n'y a pas d'accord possible avec une majorité d'organisations syndicales, la convention sera dénoncée.

C'est un véritable chantage, inacceptable auquel se livrent les syndicats patronaux.

CC 66 : Vers un nouveau projet de révision ?

Depuis octobre, les syndicats employeurs de la CC 66 (Fegapei et Syneas) tardent à produire un nouveau projet de révision de la convention. Il est vrai que le contexte ne s'y prête pas, la loi HPST (loi Bachelot) commence à produire ses effets.

Le secteur médico social et social est un véritable chantier, on n'y parle plus que de restructurations, fusions, CPOM, groupements médico sociaux, appels à projets, concurrence généralisée, refonte des conventions...

Bref de tout sauf de travail social.

Les salariés subissent partout une dégradation généralisée de leurs conditions de travail, les salaires stagnent...

Le 14 février prochain les patrons et syndicats ont un nouveau rendez vous au ministère du travail pour établir un calendrier de négociations, se donner un cadre juridique et proposer un contenu à cette nouvelle phase de négociation.

Les syndicats patronaux de la CC 66 sont semble-t-il divisés : le Syneas qui rencontre depuis des mois ses adhérents opterait pour une révision centrée sur les classifications et les rémunérations. Il propose de renvoyer à plus tard la négociation sur le temps de travail.

Quant à la position de la Fegapei, on peut réellement s'attendre au pire...

L'individualisation du salaire via la rémunération à la fonction, est le nouveau «cheval de Troie» des syndicats patronaux pour tenter de diviser et de briser une fois de plus la résistance des salariés de la CC 66.

CC 51 : ils veulent frapper vite et fort !

Pendant que nos patrons réfléchissent à leur prochain mauvais coup, ceux de la Fehap dans la CC 51 avancent sur un projet de révision de la convention avec chantage à la dénonciation.

Ils ne proposent que des reculs, des pertes d'avantages acquis et de droits : *Baisse de la prime d'ancienneté, élément majeur des rémunérations Fehap, sur les 30 premières années ; Reprise d'ancienneté à l'embauche à hauteur de 30 % au lieu de 100% ou 75% auparavant ; Suppression de la récupération des jours fériés non travaillés, baisse de l'indemnité de licenciement, baisse de l'indemnité de départ à la retraite, etc...*



Mais le point clé du projet de la Fehap, comme pour la CC 66 est l'individualisation des salaires.

Par ailleurs, une négociation entre les patrons de la BASS s'est engagée sur un projet à moyen terme d'une convention unique que l'on peut imaginer loin des revendications des salariés du secteur.

Face à l'offensive concertée des patrons de la BASS, une riposte commune s'impose !

S'ils divergent aujourd'hui sur les stratégies, les patrons sont d'accord sur un point au moins, face à la crise des financements publics programmée par le gouvernement Sarkozy, c'est sur la réduction des masses salariales que l'effort doit porter.

Il est donc impératif pour les patrons de diviser les salariés en individualisant les rémunérations, s'attaquer à l'ensemble des acquis conventionnels et introduire partout des nouvelles formes de gestion des personnels qui ne font que briser les collectifs de travail, donc la qualité des prises en charge médico sociale.

La **Fédération Sud Santé Sociaux** a été à l'initiative de nombreux rassemblements et manifestations régionales des salariés de la CC 51 comme de la CC 66 devant les assemblées générales des syndicats employeurs. Mais des mobilisations plus importantes s'imposent.

Le **mardi 8 mars** à l'occasion d'une CNP décisive dans la CC 51 la fédération Sud Santé Sociaux appelle à des actions décentralisées dans les départements et les établissements de toutes les conventions de la BASS.

Le Mercredi 30 mars date de l'Assemblée Générale de la Fehap qui doit décider de la poursuite des négociations ou acter la dénonciation de la convention collective, nous appelons tous les salariés de la BASS et en particulier ceux de la CC 51 et 66 à massivement faire grève et à être dans l'action.

Pour une manifestation nationale à Paris, nouvelle étape de la résistance des travailleurs du sanitaire, du médico social et du social...

Seule une mobilisation d'ampleur fera reculer les patrons !

**Tous à Paris-Mercredi 30 mars
Ensemble on peut gagner !**

**Pour l'emploi, les salaires et
l'amélioration des conditions de
travail.**